

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 133 751  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 1610, RUE GERMAINE-TRINQUE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 19 juin 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- réduire de 10 mètres à 8,75 mètres la largeur minimale de la façade du bâtiment projeté;
- réduire 5 cases à 4 cases le nombre minimal de cases de stationnement;
- réduire de 1 mètre à 0,50 mètre l'aire d'isolement entre l'allée de circulation et le bâtiment (arrière);
- réduire de 1 mètre à 0,80 mètre l'aire d'isolement entre l'allée de circulation et le bâtiment (côté droit);

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 19 juin 2023 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 2 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière

